

FICHE ACTION - Outils de communication

Film et fiches techniques sur quatre espèces invasives



CONSEIL GENERAL

Direction de l'environnement
et du paysage
04 79 96 75 05



Contexte :

Depuis 2005, la Direction de l'environnement et du paysage du Conseil général de la Savoie a mis en place une veille concernant les espèces invasives en Savoie. Ses missions consistent à sensibiliser, informer et inciter à la gestion de ces organismes et leurs nuisances. Quatre espèces sont plus particulièrement ciblées en raison de leur niveau d'expansion et de leurs impacts : la renouée du Japon, l'ambrosie, le chancre coloré du Platane (un champignon), et la berce géante du Caucase.

Objectifs de l'action :

Le Conseil général a souhaité élargir sa démarche de communication sur les espèces invasives en direction du grand public, l'objectif étant de donner une information synthétique et vulgarisée sur des supports attractifs et homogènes.

Description de l'action :

- > Un film court découpé en quatre chapitres correspondant aux espèces invasives retenues par le Conseil général :
OBJECTIF : reconnaissance des espèces et de leurs nuisances pour l'homme et l'environnement
- > Quatre fiches techniques actualisables :
OBJECTIF : présentation synthétique des différentes méthodes de gestion

Territoire concerné :



Département de la Savoie

Public cible :

Grand public

Rôle de la structure :

Conception du projet général
Réalisation des fiches techniques

Mes chiffres clés :

Action réalisée en 2008/2009

Partenaires techniques :



Office phytosanitaire de
Neuchâtel

Partenaires financiers :



Association Rivière
Rhône-Alpes
En partenariat avec
l'URCPIE Rhône-Alpes

FICHE ACTION - Outils de communication

Les 3 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- Communication simple, efficace et actualisable (pour les fiches)
- Opportunité pour mobiliser les décideurs
- Diffusion large et dématérialisée via le site internet du Conseil général

Les 3 principales difficultés rencontrées :

- Description de l'ambiance générale souhaitée auprès du réalisateur du film (musiques, voix off...)
- Rédaction des fiches techniques : nécessité d'être à la fois clair et concis (création comme réactualisation), respect de la charte graphique du Conseil général
- Chemin d'accès sur le site du Conseil général pas forcément évident

Perspectives d'évolution de cette action :

- Elargir la diffusion du film et des fiches : réunions publiques, formation du personnel, médias...
- Actualisation des fiches en fonction des avancées scientifiques et des actions départementales
- Ajout de nouvelles fiches techniques (nouvelles espèces invasives ciblées par le Conseil général)

Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement :

<http://www.cg73.fr/index.php?id=2600>

Documents complémentaires disponibles sur demande :

- CCTP du film
- Rédaction d'un paragraphe relatif aux espèces invasives à inclure dans les CCTP de travaux neufs (disponible à partir de août 2009)

Date de rédaction de la fiche : 23/06/2008



Attention

Pour la consultation des agences de communication, veillez à pondérer vos critères de sélection en faveur de la technicité et de l'originalité plutôt que sur le prix !

Appréciation globale de l'action :



L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité

En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé

L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable

Coût de l'action :

Films : 5180 euros

Fiches techniques : travail réalisé en interne

Investissement en temps de travail :

- Montage du marché : 2 jours
 - Script et ressources : 3 jours
 - Montage (tournage + studio) : 3 jours
 - Conception des fiches : 8 jours
- Temps total : 16 jours